

Réf: Dossier N° 141514

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGM TECHNOLOGIES »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET-  
GONZAGUEVILLE, Lot 254, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGM TECHNOLOGIES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l' Etranger :  
Vente de matériels informatiques ; Prestation de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET-  
GONZAGUEVILLE, Lot 254, Ilot 24

Dirigeant(s) : M ACHI AKE GUY MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08351 du 16/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42131/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

